



Paris le 12/07

FAMILLE LOGISTIQUE UNE DEMANDE DE FO DEPUIS 2002

Depuis plusieurs années FO propose la création de nouvelles familles professionnelles correspondant aux besoins en personnels de la DGAC et de METEO - FRANCE (informatique, climaticien, hygiène et sécurité,...).

Cette évolution des fonctions s'inscrit dans une dynamique d'anticipation des besoins évolutifs au sein des services pour permettre le maintien de recrutement d'ouvriers mais aussi pour obtenir une nouvelle progression de carrière suite à un changement de famille pour les agents en activité !

Le protocole DGAC 2007 qui prévoit que les recrutements se feront dans des familles dites « prioritaires » nous incite à continuer dans cette voie.

La famille logistique est demandée par notre organisation depuis 2002 !

SNPACM/FO, Nos propositions face à l'administration !

Une nouvelle famille doit répondre à des besoins nouveaux non couverts par la nomenclature ouvrière. Pour FO ce besoin est la gestion de taches.

La nouvelle famille logistique vouée à la gestion des différents domaines d'activités liés à la logistique et aux moyens généraux proposera deux types de postes :

- poste logistique notamment pour les petits sites et petits services où souvent une seule personne assure les fonctions liées à l'entretien et à la gestion.
- poste de responsable logistique (dans les structures les plus importantes) ouvert ces dernières années aux TSEEAC et dont certains n'ont pas eu de candidatures.

La création de cette famille doit répondre aux besoins nés des évolutions qui se sont réalisées depuis quelques années à la DGAC mais surtout anticiper les besoins futurs de la DGAC suite à la réorganisation des fonctions supports dans les DACS/SNA pour que les personnels ouvriers y aient toute leur place.

Les répercussions sur la DSNA de la réorganisation de la DGAC se traduiront par un redéploiement des moyens humains au niveau des fonctions supports sur certains aéroports. Dans cette optique, la famille logistique doit permettre de maintenir au niveau local un effectif minimum d'ouvriers pour gérer l'ensemble des problèmes quotidiens de ces sites.

FO a proposé de rencontrer la DO, des Chefs d'organisme, des représentants de divers services de la DGAC afin d'identifier les besoins des services.

COMMENT ACCEDER A CES EMPLOIS :

Les postes seront dans un premier temps pourvus par l'utilisation des compétences existantes (ouvriers qui réalisent déjà ces fonctions) et (ou) par la capacité des candidats à en acquérir de nouvelles par des formations ciblées et spécifiques. Les personnels qui intégreront cette famille professionnelle auront en charge la gestion d'au moins deux fonctions, voire plus.

Cette nouvelle famille devra donc offrir une progression de carrière nouvelle. La Priorité doit être donnée lors d'une ouverture de poste aux ouvriers d'état en place.

- Par Intégration directe suite à des demandes de services d'identifier des postes comme faisant partie de la logistique :

La réussite de cette évolution dépendra de l'attention portée aux demandes d'intégration : en définissant et en identifiant clairement les postes actuels et ceux à créer en fonction des besoins.

Deux conditions pourraient être retenues pour valider un poste:

- que le domaine d'activité fasse appel à plusieurs fonctions de la logistique
- que ce poste ait également la gestion de ces fonctions.

Ces intégrations se feront sans essais professionnels pour un agent qui occupe déjà ce poste. Cette possibilité d'intégration dans la nouvelle famille doit être limitée dans le temps.

Le pôle de compétence qui devrait être créé pourrait donner un avis technique par rapport à la définition du poste pour valider sa dénomination comme poste logistique.

- Par Changement de famille professionnelle: suite à des ouvertures de postes par AVES :

Comme cela a déjà été fait au fur et à mesure de départs ou des demandes de services, des postes seront ouverts aux ouvriers d'Etat par avis de vacance d'emplois.

Les postes seront ouverts dans la famille logistique mais les candidatures des autres familles professionnelles doivent être retenues. Si certaines professions ouvrières correspondent plus par leur technicité à ce type de postes (entretien bâtiment, magasinier), le domaine d'activités est large et fait appel à des connaissances dans plusieurs spécialités. Dans ce cas l'accès à cette nouvelle famille se fera suite à un essai de changement de famille.

- Par recrutement externe dans la famille :

Avant d'envisager des recrutements externes, ces types de postes doivent donner lieu à la diffusion d'ave.

Les postes de Responsable logistique doivent être ouverts que par mutation interne et à partir d'un certain niveau Hors catégorie ou G VII. Suite à plusieurs campagnes d'ave sans aucun candidat et non sans candidats refusés en CICAVE-O et de façon exceptionnelle afin de palier au besoin d'un poste on pourrait envisager un recrutement externe.

Pour les autres postes la CICAVE-O accordera un recrutement externe si aucun candidat n'a postulé.

CONSTITUTION DE LA FAMILLE :

Le niveau du groupe de recrutement ne pourra réellement se définir qu'après une étude des compétences demandées pour tenir chaque type de postes. Cette famille doit permettre un déroulement de carrière jusqu'à la HCC.

FO a proposé une fiche groupe V pour permettre les changements de famille professionnelle même si le GT décide de faire les recrutements en VI. Nous avons également insisté pour que le contenu des fiches professionnelles permette à l'ensemble des ouvriers d'accéder à la HCC.

COMMENTAIRES :

Nous avons demandé cette bilatérale à l'administration afin de présenter certaines de nos positions pour cette famille professionnelle, ce qui n'avait pas été possible lors de la première réunion du GT. Nous avons demandé qu'à partir de la rentrée le travail du GT reprenne à un rythme soutenu pour que cette famille soit créée pour fin 2008.

Pour FO cette famille :

- **doit permettre aux ouvriers de tenir des fonctions que la nomenclature ouvrière ne prévoit pas.**
- **doit permettre une reconnaissance de fonctions et une nouvelle évolution de carrière pour certains ouvriers.**
- **ne doit pas entraîner la suppression de certaines familles par une intégration massive dans la famille logistique.**

Vos correspondants : Pierre GAUBERT (BN), Marc TINSEAU (SIA), Jean Claude PINTO (METEO-TRAPPE), Francis COTTET (Dac CE Chambéry), Didier SIDOINE (Dac Sud Toulouse), Luarent BERTHOUMIEUX (CRNA Ouest)